

MISE A JOUR N° 11
2025

RILLIEUX-LA-PAPE

ANNEXE

C.4.3.1 – Périmètres reportés



C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Rillieux-la-Pape

1 Périmètres de secteurs sauvegardés

- Néant

2 Périmètres de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.)

- N°1 : ZAC « Alagniers » créée le 24.01.2022

3 Périmètres de programmes d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

- Néant

4 Périmètres dits "périmètres d'études"

- Néant

5 Périmètres de droit de préemption urbain (D.P.U.) renforcé

- Néant

6 Périmètres de zones de préemption dans les espaces naturels sensibles (E.N.S.)

- Néant

7 Projet Urbain Partenarial (P.U.P.)

- N°1 : « Bottet / Verchère »
- N°2 : « Balcon de Sermenaz »
- N°3: « Ostérode »
- N°4: « Grand Projet de Ville »

8 Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (P.E.N.A.P.)

- Secteur « Franc Lyonnais », approuvé par délibération du Conseil Général du Rhône en date du 14.02.2014

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Rillieux-la-Pape

9 Périmètres de développement prioritaire - Réseaux de chaleur urbains

- Réseau Plateau Nord classé par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 26 juin 2023

10 Secteurs d'Information sur les Sols (S.I.S.)

Site	Date arrêté préfectoral	Identifiant	Adresse	Références cadastrales
Quartier Ostérode	24/06/2022	SSP00038850101	9 route du Mas Rillier	Section BE 109

11 Périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial (UNESCO)

- Néant

12 Taxe d'Aménagement Majorée (TAM)

- Néant

13 Périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption commercial et artisanal

- Délibérations du Conseil Municipal, en date du 26 novembre 2009 et du 30 mars 2017.